



AMDL

الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجيستكية
+٥٠١٥٠٥٦+ +٥٠٢٧٠٤٥٣+ | +XCE ^ +H8I€@+€+
Agence Marocaine de Développement de la Logistique

Décision n°78 relative à l'organisation du concours pour le recrutement de deux cadres

**Le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique
(AMDL)**

Vu le dahir n°1-11-85 du 29 rjeb 1432 (2 juillet 2011) portant promulgation de la Loi n° 59.09 portant création de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu le Dahir n°1-18-29 du 13 chaabane 1439 (30 avril 2018) portant nomination du Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu la circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;

Vu la circulaire n°16/2020 du 07 Octobre 2020 du Chef du Gouvernement autorisant l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ;

Vu le statut du personnel de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2022 ;

Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : Dans le cadre du renforcement de son potentiel humain, l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique recrute par voie de concours, deux cadres ayant les profils suivants :

Diplôme	Spécialité	Expérience	Nombre de postes
Ingénieur d'Etat	Génie Civil	Expérience professionnelle de deux (2) ans dans le secteur public et/ou privé	1
Ingénieur d'Etat	Statistique ou économétrie	Expérience professionnelle d'une (1) année dans le secteur public et/ou privé	1

Nb. : Au cas où aucun candidat ne se manifeste ou n'est retenu dans l'une des spécialités ci-dessus, l'AMDL se réserve le droit de doter le poste budgétaire y afférent à partir des autres spécialités.



